

Objektyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **31 (1994)**

Heft 1172

PDF erstellt am: **10.08.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

# Domainaine Public

# DP

JAA  
1002 Lausanne

2 juin 1994 - n° 1172  
Hebdomadaire romand  
Trente-et-unième année

## Les paysans entrepreneurs

Deux petits villages campagnards vaudois qui totalisent à peine sept cents habitants, mais encore une douzaine de domaines agricoles, la plupart dirigés par des exploitants plutôt jeunes. Une des communes possède une laiterie où se fabrique du fromage alors que l'autre n'a plus qu'un local de coulage, où les paysans viennent livrer leur lait qui est ensuite transporté par camion jusqu'à la centrale.

Des travaux de réfection et de modernisation doivent être entrepris dans la laiterie afin d'assurer la poursuite de la fabrication de fromage. Mais le volume de lait produit par les exploitations du village ne suffit pas à rentabiliser ces travaux. Contact fut donc pris avec la société de laiterie du village voisin pour lui proposer d'organiser une prise en charge du précieux liquide à domicile, le litre étant payé plus cher qu'actuellement. Ce système ne présentait que des avantages: la valorisation sur place du lait produit par les deux villages; l'équipement moderne d'une laiterie et la création ou le maintien de places de travail; enfin, le revenu des paysans aurait modestement augmenté alors que leur travail diminuait par la prise en charge à domicile.

C'était compter sans l'esprit de clocher et l'individualisme maladif qui anime encore trop souvent cette profession. La société de laiterie à laquelle cette solution était proposée a refusé la collaboration pour de futiles prétextes. Dans la même région, des sommes importantes ont été engagées pour moderniser des laiteries; des crédits publics ont été accordés sur la base de la loi pour le développement économique régional, sans pour autant qu'une solution régionale à la valorisation du lait ne soit trouvée, ni même cherchée.

Cette attitude est scandaleuse et suicidaire.

Scandaleuse parce que l'agriculture vit dans une grande mesure d'aides publiques. En refusant les mesures de rationalisation les plus simples dès qu'elles dépassent le cadre de leur propre exploitation, les paysans se rendent coupables d'une mauvaise utilisation des sommes qui leur sont allouées. Et ils perpétuent ainsi l'idée qu'ils sont soumis à des règles particulières: ce qui doit s'appliquer aux

ouvriers, aux employés et aux fonctionnaires ne saurait toucher les agriculteurs.

Suicidaire parce que cette attitude maintient en place des structures dépassées qui ne sauront ni ne pourront faire face à la concurrence accrue que provoquera nécessairement la concrétisation des nouveaux accords du Gatt en Suisse. Et même dans l'hypothèse où un référendum égoïste des milieux agricoles devait empêcher ces accords de se concrétiser, c'en seront d'autres, dans quelques années, qui les bousculeront. Sans compter que la diminution des aides publiques et leur changement de nature — de subventions en paiements directs, partiellement liés à des conditions — provoqueront aussi des mutations.

L'Union suisse des paysans a d'ailleurs rendu publiques dernièrement sa position et ses revendications face aux conséquences des accords Gatt en Suisse. Dans les six chapitres de demandes et de propositions, on ne voit que mesures étatiques, aides et protections, si ce n'est un souhait de déréglementation en faveur de l'agriculture, notamment en adoptant les normes européennes les plus favorables. Pas une seule ligne n'est consacrée aux mesures que les paysans pourraient prendre eux-mêmes: meilleure mise en valeur de leurs produits, recherche de nouveaux marchés, développement de la qualité et de produits régionaux originaux, etc.

On voit, hélas, que dans les rares cas où une partie de ces objectifs pourraient être atteints, comme dans ces deux villages vaudois, même la jeune génération y est hostile. Il n'y a pas une PME qui survivrait dans un pareil climat. Or ni l'Etat ni les consommateurs ne seront plus disposés longtemps à aider le secteur agricole financièrement et par des mesures protectionnistes sans que des objectifs clairs ne soient fixés. Les paysans sont prêts à suivre: les campagnes sont parsemées ces temps de beaux champs fleuris qui attendent le 15 juin avant d'être fauchés pour satisfaire aux conditions des paiements directs écologiques. Mais où sont donc les paysans-entrepreneurs dont le regard porte au-delà des limites de leur domaine ?